LETTRE D'INFORMATION

Fontainebleau | Avon | Bourron-Marlotte | Recloses | Samois sur Seine

EDITO



AMÉLIORER LES ESPACES DE VIE : UN AXE MAJEUR DE NOTRE INTERVENTION

L'offre de logement de qualité et à des coûts abordables pour de jeunes actifs est un sujet majeur sur le territoire de Fontainebleau. Mais aujourd'hui, il ne suffit pas de construire, il faut aussi valoriser et rénover l'existant pour permettre à chacun de trouver un logement répondant à ses besoins. C'est pourquoi, après la réhabilitation de deux immeubles à Fontainebleau (rue Aristide Briand et rue Grande), la SEM lance dès le mois de juin les travaux d'aménagements des extérieurs des logements de la Butte Montceau. Ce projet, souhaité par les locataires, débutera par la rénovation des parkings et des espaces verts durant l'été. Il s'intégre dans un programme global d'amélioration des logements pour vous permettre de bénéficier de meilleures prestations. En 2016, nous poursuivrons avec la ventilation des bâtiments de la Butte Mont-

Les beaux jours arrivent et je souhaite que nous partagions le même plaisir de profiter de la nature et d'un cadre de vie de qualité.

> Frédéric Valletoux Président de la SEM Pays de Fontainebleau

DES DÉTECTEURS DE FUMÉE DANS TOUS LES LOGEMENTS

La loi n°2010-238 du 9 mars 2010 (Journal Officiel du 10 mars 2010) rend obligatoire l'installation d'un détecteur de fumée dans tous les lieux d'habitation. Pour se conformer à cette obligation, la SEM a procédé début mars, à installation de détecteurs autonomes avertisseurs de fumée (DAAF) dans ses 295 logements.

Pourquoi cette mise en place?

Toutes les deux minutes, un incendie se déclare en France et plus que les flammes, ce sont les fumées qui tuent : 80 % des victimes d'incendie meurent intoxiquées par les fumées. L'installation dans chaque logement d'au moins un détecteur de fumée peut sauver des vies en alertant l'occupant avant qu'il ne soit trop tard et que toutes les pièces du logement soient envahies par la fumée.



Entretenir votre détecteur

Si l'installation (achat et pose) du détecteur incombe au propriétaire, c'est au locataire que revient l'entretien du détecteur et son remplacement en cas de panne. Quelques conseils pour bien entretenir votre nouveau détecteur de fumée :

- Tester régulièrement son bon fonctionnement : Il existe un bouton « test » qui permet de vérifier le fonctionnement de l'alarme.
- Dépoussiérez votre détecteur régulièrement, pour éviter qu'il ne s'encrasse.
- N'oubliez pas de remplacer les piles.

Les bons réflexes en cas d'incendie

- Appelez les sapeurs-pompiers en composant le 18 ou le 112, pour leur permettre d'intervenir rapidement sur les lieux.
- N'entrez jamais dans la fumée : les fumées libérées lors d'un incendie provoquent des asphyxies qui peuvent être mortelles.

Adaptez votre comportement à la situation

> Si l'incendie se déclare chez vous et que vous ne pouvez pas l'éteindre immédiatement : évacuez les lieux ; fermez la porte de la pièce en feu et celle de votre appartement ; sortez par l'issue la plus proche ; ne prenez jamais l'ascenseur.

> Si l'incendie se déclare dans un autre logement ou dans les parties communes de l'immeuble : restez chez vous ; fermez la porte de votre appartement, mouillez-la et calfeutrez-la avec un linge humide ; manifestez-vous à la fenêtre pour que les sapeurs-pompiers vous voient.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les plaquettes pour la prévention des incendies sur le site Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoireset de la Ruralité : http://www.territoires.gouv.fr/detecteurdefumee

HOMMAGE À JEAN-ALEC DUCROS



Jean-Alec DUCROS, Adjoint au Maire de Fontainebleau et administrateur de la SEM du Pays de Fontainebleau est décédé le 12 février 2015, à l'âge de 68 ans, des suites d'une longue maladie. Élu depuis 2005, il avait en charge les finances et les relations internationales de la Ville de Fontainebleau. La SEM rend hommage à un homme d'une grande bonté dont la rigueur et détermination forçent l'admiration et le respect. Nos pensées accompagnent sa famille et ses proches.

EN BREF

ASBM (ESPACES VERTS)

Changement de Président de l'Association Syndicale de la Butte Montceau. Madame QUENTIN est remplacée par Monsieur VILETTE de Syndic Immo Direct.

ACBM

l'ACBM (Association de Chauffage de la Butte Montceau) change de Président, Mr Eric BILLAUT remplace Mr BABI.

LE 29 MAI, C'EST LA FÊTE DES VOISINS!

Mieux se connaître est un premier pas pour mieux vivre ensemble, alors nous vous souhaitons de partager un moment de convialité et d'échange! Pour organiser votre événement vous pouvez consultez le site de la fête des voisins: http://www.immeublesenfete.com

CONTACTS UTILES

Gardien de la Butte Montceau Mr Préaudat / 06.71.63.15.90. SEM Pays de Fontainebleau Standard / 01.64.70.10.80

TRAVAUX DE LA BUTTE MONTCEAU

RÉNOVATION DES STATIONNEMENTS ET DES ESPACES VERTS



Le chantier se prépare et se déroulera sur une période de 4 mois avec une fin de travaux prévue pour le mois de septembre 2015 et la plantation des végétaux en novembre.

Réunion d'information en présence des équipes de la SEM le 1^{er} Juin à 18h00 - Salle du Centre Social du Dr. Léon Bera Centre Commercial de la Butte Montceau.

Le planning des travaux sera affiché dans les halls. Nous comptons sur votre compréhension pour assurer un déroulement optimum de ces travaux et sur votre indulgence pour la gêne à supporter pendant ces quelques mois.

NOUVEAUX PROJETS ET RÉALISATIONS

REQUALIFICATION DE L'ENTRÉE DE VILLE DE FONTAINEBLEAU



La SEM du Pays de Fontainebleau rénove l'entrée de ville de Fontainebleau, en fâce du château, et construit 25 nouveaux logements ainsi que 3 cellules commerciales (rue Denecourt et rue de Ferrare). Ce projet permet de restaurer l'architecture de l'ancien Hôtel de la Surintendance de Jules Hardouin Mansard en cohérence avec le bâti du 21ème siècle et d'augmenter l'offre de logement pour répondre aux besoins des actifs du territoire. Les travaux débuteront en juin 2015 pour se terminer en 2017.

6 NOUVEAUX LOGEMENTS, 88 RUE GRANDE À FONTAINEBLEAU

La SEM du Pays de Fontainebleau a inauguré le 13 avril dernier l'immeuble situé au 88 rue Grande. Ce projet, mené sur un an, inclue la rénovation de l'immeuble et la mise à disposition de 6 appartements qui pourront être loués dès le mois de mai 2015. Renseignements auprès de la SEM du Pays de Fontainebleau ou des Foyers de Seine et Marne.